

# La pauvreté en héritage : une fatalité ? Donner une place aux enfants à l'aide sociale

Un tiers des bénéficiaires de l'aide sociale sont des enfants : c'est le groupe démographique le plus nombreux dans le dispositif. Ces derniers ont, par ailleurs, beaucoup de risques de s'y retrouver sur une durée moyenne à longue, puisque l'aide sociale pallie, dans le cas des familles monoparentales ou de travailleurs pauvres par exemple, des revenus durablement au-dessous du minimum vital.

Si les enfants sont bien comptabilisé-e-s dans les budgets, leur vie quotidienne et leur développement ne font pas l'objet d'une attention systématique au sein du dispositif de l'aide sociale. Ils ne deviennent réellement visibles qu'au moment où se pose la question de leur formation. Un constat similaire peut être posé concernant la réception de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CDE) et de l'article 11 de la Constitution fédérale dans le droit de l'aide sociale.

Le présent dossier rend visible le vécu d'enfants et de jeunes touché-e-s par la pauvreté en partant de leur parole, recueillie dans le cadre d'une recherche participative. Les constats et les demandes des enfants concerné-e-s ont ensuite été présentés à différents publics : les autrices se sont intéressées dans ce dossier aux réactions et réflexions de travailleuses sociales et de travailleurs sociaux, et de professionnelles et professionnels de l'aide sociale.

Dans un deuxième temps, elles ont mis en regard les obligations de la Suisse en matière de droits humains et de droits fondamentaux avec le droit de l'aide sociale, représenté par les normes de la CSIAS.

Ce dossier se termine par des considérations et des recommandations visant à améliorer la prise en considération des droits des enfants dans l'aide sociale et, plus généralement, au sein de l'action sociale et des politiques familiales et de l'enfance et de la jeunesse.

*Dossier du mois préparé par Sylvia Garcia Delahaye, professeure associée, Caroline Dubath, collaboratrice scientifique, Elena Patrizi, doctorante et Paola Stanić, juriste et doctorante.*

---

> Télécharger le [document](#) en pdf

> Autres éclairages sur notre thème [Social >> Pauvreté >> Pauvreté des enfants](#)